

Le processus de prise en charge des jeunes au sein des structures membres du REEJER

Les prestations proposées par ces structures prennent en compte la situation individuelle de chaque jeune dans le cadre d'un parcours personnalisé avec comme fil rouge un processus d'apprentissage qui va de l'alphabétisation à la formation professionnelle en passant par la scolarité. Ce processus est essentiel pour renforcer les chances de réunification et d'insertion.

Le premier travail de fond se fait dans la rue. Des équipes pluridisciplinaire d'éducateurs et d'infirmiers sillonnent chaque jour les endroits fréquentés par les groupes de jeunes (marchés, carrefours, la gare centrale...) et vont à leur rencontre afin de leur apporter les premiers soins d'urgence, de les sensibiliser aux risques de certaines pratiques, d'identifier les plus vulnérables et leurs besoins. L'écoute est très importante pour gagner la confiance de ces enfants. Il est ensuite possible de leur proposer une alternative à la rue afin d'améliorer leur quotidien

Selon ses besoins l'enfant est redirigé vers différentes types de structures mais à tout moment lorsque cela est possible la réunification avec la famille est privilégiée :

- **Les centres d'accueil jour appelés Point d'Eau** : le jeune a accès aux services de base, la possibilité de se reposer en toute sécurité, de manger de se laver et de laver ses affaires, de recevoir des soins, un soutien psychologique. 35% des bénéficiaires étant analphabètes, il leur est proposé en complément des activités ludiques de resocialisation des cours d'alphabétisation.

- **Les foyers d'hébergement** : l'objectif étant la réunification de l'enfant avec sa famille, l'option foyer peut être temporaire pour sortir l'enfant de la rue le temps d'identifier sa famille d'origine et de permettre une réintégration durable et en toute sécurité. Cependant dans certain cas, la famille est en elle-même dangereuse pour le jeune du fait de maltraitance et d'exploitation. Aucun rapprochement n'est alors envisageable et le jeune restera dans foyer jusqu'à son intégration professionnelle. Dans cadre, un projet de vie est alors envisagé englobant remise à niveau et soutien scolaire, scolarisation et formation professionnelle en interne ou à l'extérieur ainsi que de nombreuses activités ludiques et de resocialisation.

- **Le placement en familles d'accueil** : plus rare il est envisagé dans certains cas avec un suivi et des visites régulières des professionnels des structures d'accueil membre du REEJER et s'accompagne d'une prise en charge éducative et scolaire.

Lorsque la **réintégration est possible**, les familles font alors objet d'un accompagnement spécifique et bénéficient d'aides afin d'assurer la scolarisation et la formation du jeunes et éviter son retour dans la rue.